

Bayonne, le 17 juillet 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Forte concentration de la microalgue *Ostreopsis* dans les eaux de la Côte basque : risques sanitaires et comportements à adopter

Les prélèvements d'eau et d'algues réalisés depuis ce 15 juillet par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (dont les résultats ont été connus à compter du 16 juillet) révèlent de fortes concentrations de la microalgue *Ostreopsis* sur les plages de la Côte basque, principalement entre Saint-Jean-de-Luz Nord et Biarritz. Ces concentrations varient selon la zone géographique mais une présence plus soutenue de la microalgue a été constatée au Port Vieux à Biarritz. L'ensemble de ces résultats est disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Si la présence de la microalgue *Ostreopsis* était constatée depuis plusieurs jours mais à des niveaux modérés, son intensification soudaine a vraisemblablement été provoquée par le coup de houle survenu ce début de semaine. Plusieurs particuliers (surfeurs, baigneurs,...) et professionnels ont d'ailleurs signalé aux autorités la survenue de symptômes spécifiques à la présence de l'*Ostreopsis*, mais, à ce jour, aucun signalement de cas grave n'a été remonté.

C'est pourquoi, il est important d'informer la population au sujet des conséquences potentielles de cette microalgue sur la santé et sur le comportement à adopter en cas d'apparition de symptômes.

A cette fin, l'ARS met à disposition des communes et des professionnels de santé un kit de communication. Les messages seront par ailleurs relayés sur l'application Kalilo de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque et par les communes (panneaux d'entrée des plages, office du tourisme, ...). En cas d'alerte modérée ou élevée, des messages de prévention sont diffusés aux postes de secours et via l'application Kalilo.

#### >>> Repérer la microalgue *Ostreopsis*

L'*Ostreopsis* est une microalgue invisible à l'œil nu, apparue fortement sur la côte basque à l'été 2021, après avoir été observée en Méditerranée, au Portugal et en Espagne.

Son développement, principalement sur les zones rocheuses de la côte, est favorisé par le réchauffement climatique et n'a pas de lien avec la gestion de l'assainissement.

Cette microalgue, du fait des toxines qu'elle produit, peut affecter la santé des baigneurs, surfeurs, promeneurs, résidents et professionnels travaillant aux abords des plages, soit par la baignade ou par inhalation des embruns.

Invisible à l'œil nu, la présence d'*Ostreopsis* se traduit parfois par un **goût métallique de l'eau**. Lorsque leur concentration est importante, elles peuvent se présenter sous forme de **matière brune gélatineuse en surface ou en dépôts sur les rochers et sur les macroalgues**.

#### >>> Les symptômes pouvant apparaître après une intoxication par *Ostreopsis* :

Les **personnes exposées à la microalgue, par la baignade ou l'inhalation d'embruns, peuvent présenter des symptômes grippaux/irritatifs ou cutanés qui sont généralement de faible gravité** : toux, mal de gorge, nez et yeux qui coulent, saignements de nez, gêne respiratoire, fièvre, tremblements, douleurs musculaires, maux de tête, nausées, éruptions cutanées...etc.

Ces symptômes apparaissent dans un délai de 6 h après l'exposition et **disparaissent généralement sous 3 à 4 jours, sans complications.**

A noter, la gravité des symptômes est similaire selon que les personnes aient été exposées de façon régulière à *Ostreopsis* (sauveteurs, restaurateurs, résidents...) ou de manière ponctuelle (touristes, baigneurs...). En revanche pour les personnes régulièrement exposées, le nombre et la durée des symptômes peuvent augmenter.

Les personnes fragiles (enfants, personnes âgées, asthmatiques) sont invitées à éviter la baignade ou la fréquentation du bord de mer en cas d'alerte.

### >>> Les comportements à adopter face à la présence d'*Ostreopsis*

Il n'existe pas à ce jour de seuil réglementaire pour *Ostreopsis* : la réglementation en cours d'élaboration au Ministère de la Santé. L'ANSES a publié un rapport de recommandations en juin 2023. La plupart sont déjà appliquées sur le littoral basque, et la Communauté Pays Basque va plus loin avec des analyses moléculaires permettant d'identifier précisément les espèces et leurs proportions.

> Après la pêche, il est recommandé, **comme avec tous les poissons de les éviscérer** (même les petits) avant de les consommer, et de ne pas consommer les autres produits de la mer (mollusques, crustacés...) provenant de cette zone.

> Les **personnes fragiles** (antécédents ORL, pulmonaires - asthme, bronchite chronique... -allergies, maladies cardiovasculaires - hypertension, arythmie, Accident Vasculaire Cérébral...- diabète...etc), **ne doivent pas fréquenter la plage et ses abords.** Elles doivent **consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes inhabituels.**

> Au retour de la plage, il est recommandé, dans tous les cas, **de prendre une douche** (cheveux et corps).

**Si les symptômes persistent** (au-delà de 3 à 4 jours) et/ou s'aggravent : gêne respiratoire marquée (essoufflement, toux, douleur respiratoire...), douleurs musculaires, tremblements prolongés, un professionnel de santé (médecin, pharmacien) doit être rapidement consulté, en notifiant l'exposition à *Ostreopsis*. Ils peuvent aussi appeler le **centre antipoison de Bordeaux (05 56 96 40 80).**

**Une fiche de signalement** a été mise à disposition des professionnels de santé qui auraient à examiner des personnes intoxiquées. Cela permet à l'ARS Nouvelle-Aquitaine d'assurer un suivi sanitaire à la suite de signalements. Les professionnels de santé (médecins, pharmaciens) n'ayant pas reçu cette fiche, peuvent en faire la demande par mail à [ars33-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars33-alerte@ars.sante.fr).

**Les centres 15 (SAMU) doivent être contactés uniquement en cas d'urgence vitale.**

### >>> Actions de la Communauté Pays Basque

En complément des contrôles effectués par l'ARS, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a mis en place un **réseau de surveillance renforcé** : plus de 20 000 analyses d'eau sont réalisées chaque année sur les plages, les captages, les rivières et les sorties de stations d'épuration.

En cas de pollution bactériologique avérée, comme exigée par la réglementation sur les eaux de baignade, la fermeture préventive des plages est immédiate ; elles sont restées ouvertes plus de 92 % du temps en 2024. Depuis 2021, les plages ont été fermées une seule journée pour *Ostreopsis*.

**Un dispositif spécifique de suivi d'*Ostreopsis* est en place**, avec communication régulière des résultats pour permettre aux maires de réagir rapidement.

Depuis 2022, **le suivi de la dynamique d'*Ostreopsis* est assuré toute l'année**, avec une fréquence d'échantillonnage qui augmente selon des seuils de vigilance établis avec le GIS littoral basque.

Pour en savoir plus sur les conditions de baignade, **téléchargez l'application KALILO** (infos utiles sur les plages du Pays Basque).

### Contacts presse

> Communauté Pays Basque / 06 59 44 30 92 / [o.murua@communaute-paysbasque.fr](mailto:o.murua@communaute-paysbasque.fr)